



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Violence en ligne à l'égard des femmes journalistes :

un aperçu mondial des incidences et impacts

Auteurs : Julie Posetti, Nermine Aboulez, Kalina Bontcheva, Jackie Harrison et Silvio Waisbord



1 Introduction

Le présent rapport donne un aperçu des premiers résultats d'une enquête mondiale sur la [violence en ligne](#)¹ à l'égard des femmes journalistes menée fin 2020 par l'UNESCO et le Centre international des journalistes (ICFJ, International Center for Journalists). Plus de 900 participants issus de 125 pays ont répondu à l'enquête en anglais, arabe, espagnol, français et portugais et ont été reconnus valides. Les résultats qui sont exposés ici reflètent les contributions des 714 personnes interrogées s'étant identifiées comme femmes².

Dans le rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur « La sécurité des journalistes et la question de l'impunité » soumis à l'Assemblée générale en 2017, on peut lire : « Les femmes qui couvrent des sujets portant sur la politique, le droit, l'économie, le sport, les droits des femmes, l'égalité des sexes et le féminisme risquent bien davantage d'être prises pour cibles d'attaques en ligne. Si la violence en ligne concerne également les hommes journalistes, les agressions qui visent les femmes journalistes ont tendance à être plus graves » ([A/72/290](#)). L'étude ci-après met en lumière les deux impacts majeurs relevés par le Secrétaire général que sont [l'ampleur disproportionnée et la gravité](#) de la violence en ligne subie par les femmes journalistes, et la corrélation entre certains sujets et l'intensification des attaques.

Depuis, la violence en ligne s'est transformée en nouvelle ligne de front de la sécurité des journalistes, mettant spécialement les femmes journalistes en grand danger. Les effets de cette [aggravation de la crise de la liberté d'expression](#) sur l'intégrité et la sécurité psychologiques, physiques et numériques se superposent, convergent et sont en général indissociables. Ce phénomène [peut se définir](#) comme le cumul d'actes de harcèlement et d'agressions en ligne répétés et souvent choquants, en particulier des attaques ciblées qui contiennent régulièrement des menaces de violence physique et/ou sexuelle ; d'atteintes à la sécurité et à la vie privée numériques qui révèlent des coordonnées personnelles et exacerbent les menaces pour la sécurité hors ligne auxquelles sont confrontées les femmes journalistes et leurs sources ; ainsi que de campagnes coordonnées de désinformation qui exploitent la [misogynie et autres formes de propos haineux](#). Les auteurs de ces actes sont aussi bien

des foules misogynes qui cherchent à réduire les femmes au silence que des réseaux de désinformation liés à un État qui orchestrent des attaques destinées à saper la liberté de la presse et étouffer le journalisme critique.

Les attaques en ligne dirigées contre des femmes journalistes tendent à croître à un rythme exponentiel, particulièrement dans le contexte de « pandémie fantôme » de la violence à l'égard des femmes pendant la crise de la COVID-19. Comme le montre ce rapport, la violence en ligne se développe également hors ligne, et ses conséquences peuvent se révéler mortelles. Il est donc d'autant plus urgent de lutter contre ce problème.

Autre point mis en relief par les résultats : la plupart des femmes journalistes ne dénoncent pas les attaques en ligne qu'elles subissent ni n'en font état publiquement, un constat en concordance avec le faible taux de signalements observé plus généralement s'agissant de la violence à l'égard des femmes. Il en ressort aussi que de nombreux employeurs des médias semblent encore réticents à prendre au sérieux la violence en ligne, à l'instar des sociétés de communication Internet – dont les plates-formes et applications facilitent les actes de harcèlement, d'intimidation et d'agression visant des femmes journalistes – qui brillent par leur incapacité à répondre de manière efficace à la situation critique de la liberté d'expression et de l'égalité des genres.

Le présent rapport a pour objet de mettre en évidence les éléments clés qui se dégagent de l'enquête mondiale, afin d'orienter les moyens de lutte contre la violence en ligne. S'appuyant sur 13 infographies et 31 résultats clés, il illustre non seulement les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes journalistes victimes d'attaques en ligne répétées et prolongées, mais aussi les obstacles auxquels se heurtent les responsables de l'industrie des médias, qui s'efforcent de résoudre ce problème ; les organisations de la société civile, qui cherchent à promouvoir et soutenir la lutte contre la violence en ligne ; et les États, qui souhaitent élaborer des politiques et des cadres réglementaires permettant d'améliorer la protection des femmes journalistes.

¹ L'expression « violence en ligne » a été adoptée par le Secrétaire général des Nations Unies, ONU Femmes et le Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, parmi d'autres, pour désigner les menaces numériques et les menaces exercées dans un environnement numérique à l'encontre des femmes journalistes. Voir définition ci-après.

² Sur un échantillon initial de 1 210 personnes ayant volontairement répondu à l'enquête internationale, 901 ont été retenues pour une analyse valide plus approfondie. Les statistiques indiquées sur le graphique démographique sont donc exprimées en pourcentage de ces 901 réponses. Sauf mention contraire, toutes les autres statistiques sont des données ventilées par sexe relatives à 714 personnes s'étant identifiées comme femmes. Les questions ne sont pas toutes obligatoires ; de nombreuses questions invitent à « cocher toutes les réponses pertinentes » (la somme des réponses à chaque question n'est donc pas systématiquement égale à 100 %) ; par ailleurs, toutes les réponses sont arrondies au nombre entier le plus proche. L'enquête n'est pas généralisable et n'utilise pas la technique de validation des réponses par triangulation. Les personnes interrogées sont des journalistes et des professionnels des médias couvrant un large éventail d'emplois. Le descripteur « journaliste » est le terme générique employé tout au long de ce rapport pour désigner les personnes ayant répondu à l'enquête. Pour aller plus loin, se reporter au chapitre Méthodologie à la fin du rapport.

Coup d'œil sur 12 points clés de l'enquête

- **73 %** des femmes ayant participé à l'enquête déclarent avoir subi des violences en ligne³.
- Les femmes journalistes ayant participé à l'enquête ont été confrontées à des menaces de violences physiques (**25 %**) et sexuelles (**18 %**), qui ne s'arrêtent pas là : **13 %** disent avoir reçu des menaces de violence à l'encontre de leurs proches.
- **20 %** des femmes ayant participé à l'enquête déclarent avoir été attaquées ou agressées hors ligne en relation avec la violence en ligne dont elles avaient été victimes⁴.
- **13 %** ont renforcé leur sécurité physique suite à des violences en ligne et **4 %** déclarent s'être absentes de leur travail de crainte que les agressions en ligne ne se propagent hors ligne.
- L'impact des violences en ligne le plus cité concerne la santé mentale (**26 %**). **12 %** des personnes ayant répondu à l'enquête disent avoir sollicité une aide médicale ou psychologique en raison des effets causés par les violences en ligne.
- Le premier thème de reportage associé à une multiplication des attaques est le genre (**47 %**), suivi par la politique et les élections (**44 %**), puis par les droits humains et les politiques sociales (**31 %**).
- **41 %** des personnes ayant répondu à l'enquête déclarent avoir été la cible d'attaques en ligne liées, selon elles, à des campagnes de désinformation organisées.

³ Exprimé en pourcentage des 625 femmes journalistes ayant répondu à la question.

⁴ Exprimé en pourcentage des 596 femmes journalistes ayant répondu à la question.

- Les acteurs politiques sont cités en deuxième position (**37 %**), derrière les personnes inconnues ou anonymes (**57 %**), dans le classement des sources d'attaques et d'agressions, selon les femmes ayant répondu à l'enquête.
- Facebook passe pour la moins sécurisée des cinq plates-formes ou applications les plus utilisées ; les femmes ayant participé à l'enquête sont deux fois plus nombreuses à qualifier Facebook de « très mal sécurisé » par rapport à Twitter. De même, le taux de signalement d'incidents à Facebook est beaucoup plus élevé (**39 %**) que pour Twitter (**26 %**).
- Seules **25 %** des personnes ayant participé à l'enquête disent avoir signalé à leur employeur les violences subies en ligne. Elles sont **10 %** à déclarer que ce signalement est resté sans suite et **9 %** à avoir reçu comme conseil de « se blinder » ou de « s'endurcir ». Par ailleurs, **2 %** se sont vu demander ce qu'elles avaient fait pour provoquer cette agression.
- Les femmes journalistes ayant participé à l'enquête sont nombreuses à indiquer (**30 %**) que, pour éviter les violences en ligne, elles pratiquent l'autocensure sur les réseaux sociaux. Elles sont **20 %** à éviter toute forme d'interaction en ligne et **18 %** à s'abstenir de tout échange avec leur public.
- Les conséquences sur l'emploi et la productivité (et leurs répercussions sur la diversité des genres dans et par les médias) se ressentent aussi dans les réponses. Les femmes interrogées disent avoir été contraintes de réduire leur visibilité (**38 %**), de s'absenter de leur travail (**11 %**), de quitter leur emploi (**4 %**) et, parfois même, d'abandonner carrément le métier de journaliste (**2 %**).

L'enquête à laquelle est consacré le présent rapport fait partie d'une étude conjointe plus vaste, commandée par l'UNESCO, ayant pour objet d'examiner les incidences et impacts des violences en ligne à l'égard des femmes journalistes dans 15 pays et les moyens d'y répondre. Une attention particulière est portée aux [expériences intersectionnelles](#) et aux pays jusque-là peu étudiés. La finalité du projet est de définir des stratégies plus efficaces pour contrer cette menace insidieuse qui pèse sur la liberté de la presse, la sécurité des journalistes et la participation active des femmes à l'activité journalistique.

La diversité du paysage démographique

901
personnes
interrogées

125
pays

10
premiers
pays
représentés

Mexique

Argentine

Brésil

Belgique

France

Espagne

Les Philippines

Inde

États-Unis

Nigéria



Identité de genre

1% transgenre ou non-binaire

80%

femmes

19%

hommes

Groupe racial/ethnique :

Hispanique ou latino

30%

Blanc/européen blanc/
nord-américain blanc/autres
blancs

27%

Noir/africain/afro-caribéen/
afro-américain

16%

Asiatique/sud-asiatique/
asiatique du Sud-est/asiatique
de l'Est/centrasiatique

13%

Arabe/moyen-oriental/
nord-africain

8%

Métis/groupes ethniques
multiples

4%

Autochtone

2%

Ne souhaite pas répondre

2%

Ne sait pas

1%

Profil professionnel

46%

des personnes
interrogées sont
journalistes ou
reporters d'information
ou d'investigation

12%

occupent des postes
de responsabilité
(rédaction, direction
générale, édition)

Âge

76%

des personnes interrogées sont âgées de

25 à 50 ans

Les statistiques indiquées sur ce graphique sont exprimées en pourcentage d'un total de 901 réponses reconnues valides pour l'analyse. La somme des chiffres relatifs au groupe racial/ethnique n'est pas égale à 100 %, car les personnes ayant coché « métis/ groupes ethniques multiples » avaient la possibilité d'indiquer plusieurs identités raciales.

2

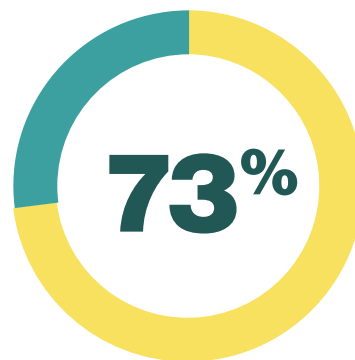
Prévalence de la violence en ligne à l'égard des femmes journalistes

VUE D'ENSEMBLE

Les attaques en ligne contre les femmes journalistes sont un [problème pernicieux](#) qui est connu de longue date. Leur progression exponentielle et incontrôlable, qui semble se dessiner aujourd'hui dans le monde entier, est confirmée par les réponses à l'enquête. Ainsi, en 2014, selon une [enquête menée auprès de 1 000 femmes journalistes](#) par la Fondation internationale pour les femmes dans les médias (IWMF) et l'Institut international pour la sécurité de la presse (INSI), avec l'appui de l'UNESCO, 23 % des femmes interrogées (n=921) ont subi « des intimidations, menaces ou agressions » en ligne dans le cadre de leur travail. En 2017, une [enquête](#) (n=400 femmes) réalisée par la Fédération internationale des journalistes (FIJ) établit que 44 % des participantes ont été victimes d'agressions en ligne. En 2018, [une autre enquête](#) (n=597 femmes), conduite par l'IWMF, révèle que 63 % des femmes ayant répondu ont été victimes au moins une fois de harcèlement ou d'agression en ligne. À peine deux ans plus tard, cette enquête UNESCO-ICFJ indique que 73 % (n=625) des femmes journalistes interrogées sur le fait d'avoir subi des violences en ligne répondent « oui ». Bien que, globalement, ces enquêtes ne soient pas directement comparables, elles donnent à penser que les violences sexistes en ligne se sont multipliées ces 10 dernières années. Il semble aussi que la pandémie de COVID-19 aggrave la crise. Une autre [enquête mondiale récente](#), menée par l'ICFJ en partenariat avec l'Université de Colombia pour le Journalism and the Pandemic Project, montre que, invitées à évaluer l'incidence du harcèlement en ligne pendant la pandémie, 16 % des femmes journalistes ayant répondu à la question (n=490) déclarent que la situation est « bien pire » qu'avant la COVID-19. Ce constat fait écho à une [étude récente](#) financée par le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO : sur plus d'une centaine de femmes journalistes d'Afrique de l'Est interrogées, 63 % considèrent que la violence en ligne a augmenté dans le contexte de la COVID-19.

RÉSULTAT CLÉ #1 :

73 % des femmes ayant participé à l'enquête déclarent avoir subi des violences en ligne dans le cadre de leur travail de journaliste.



des femmes ayant répondu à l'enquête ont subi des violences en ligne dans le cadre de leur travail

*Exprimé en pourcentage des 625 femmes journalistes ayant répondu à cette question.

3 Formes et sources de violences en ligne

VUE D'ENSEMBLE

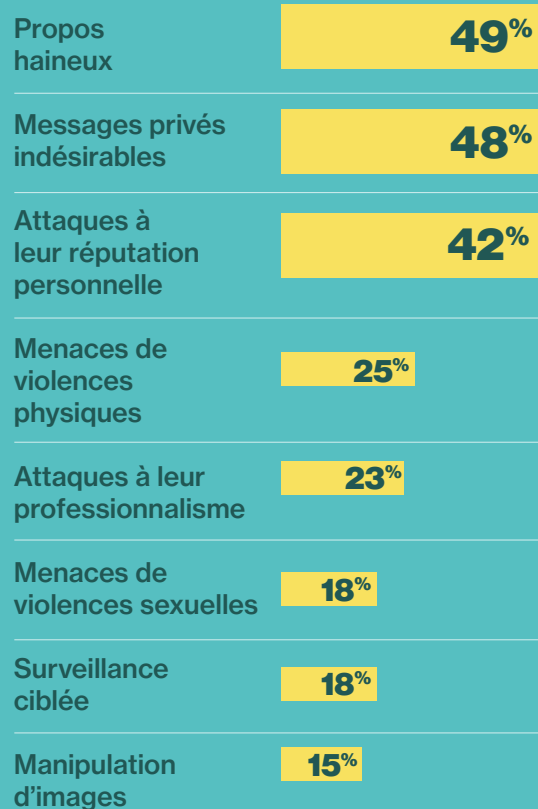
Les femmes journalistes ayant participé à l'enquête réalisée par l'ICFJ et l'UNESCO disent avoir été victimes de plusieurs formes de violences en ligne, telles que des menaces d'agressions sexuelles et physiques, des propos injurieux, du harcèlement via leur messagerie privée, des menaces visant à salir leur réputation professionnelle ou personnelle, des atteintes à la sécurité numérique, de la manipulation trompeuse d'images et du chantage financier. Ces méthodes d'attaques sont de plus en plus ingénieuses et évoluent avec les progrès technologiques comme l'intelligence artificielle. Elles sont de plus en plus le produit de réseaux et d'[attaques orchestrées](#) utilisant la [tactique de la désinformation](#) dans le but de faire taire les journalistes. De fait, nombre de femmes journalistes ayant participé à cette enquête déclarent avoir été la cible d'une campagne organisée de désinformation numérique. Dès lors, il apparaît nécessaire de riposter à la violence en ligne par des moyens d'un niveau équivalent de technicité et de coordination concertée.

L'[impact du populisme](#), souvent associé à une diabolisation des journalistes et du journalisme, et les discours misogynes, s'avèrent être aussi un facteur déclenchant des violences en ligne à l'égard des femmes journalistes. Parmi les thèmes de reportage associés à une multiplication des actes de harcèlement, le genre vient en tête, suivi de près par la politique et les élections. De la même manière, les sources de violences en ligne désignées par les femmes journalistes interrogées sont révélatrices du problème des attaques politiques visant les journalistes et le journalisme indépendant, les acteurs politiques figurant en bonne place dans le classement des sources d'attaques et d'agressions.

RÉSULTAT CLÉ #2 :

Les femmes journalistes ayant participé à l'enquête ont été confrontées à des menaces de violences physiques (25 %) et sexuelles (18 %). Mais elles ne sont pas les seules visées : 13 % disent avoir reçu des menaces de violence à l'encontre de leurs proches.

De quel type de menaces en ligne les femmes interrogées ont-elles été l'objet ?



Cette question invitait les participants à cocher toutes les réponses pertinentes.

RÉSULTAT CLÉ #3 :

Dans les réponses à l'enquête, les atteintes à la sécurité numérique visant les femmes revêtent des formes diverses, telles que la surveillance (18 %), le piratage (14 %), le « doxxing » (8 %) et le « spoofing » (7 %)⁵. Ces chiffres sont significatifs et mettent au jour un risque accru de violences physiques contre les femmes concernées (en permettant l'identification par le public de coordonnées personnelles et de déplacements, y compris de l'adresse privée), mais aussi de [menaces renforcées visant leurs sources](#), notamment les sources confidentielles particulièrement exposées.

RÉSULTAT CLÉ #4 :

Quinze pour cent des femmes interrogées déclarent avoir été victimes de manipulation d'images (c'est à dire manipulation de photos ou de vidéos, vol d'images, diffusion publique d'images explicites sans autorisation), et 4 % disent avoir été ciblées par des « deep fakes » (par ex. vidéos manipulées, souvent associées à un faux contenu à caractère pornographique, en vue de nuire à leur réputation), et 4 % par des « shallow fakes » (par ex. images ou vidéos décontextualisées comme la représentation trompeuse d'une scène de crime).

RÉSULTAT CLÉ #5 :

Près de la moitié (48 %) des femmes déclarent avoir été inondées de messages privés indésirables, montrant ainsi qu'une grande partie de la violence en ligne à l'égard des femmes journalistes se joue dans les coulisses de l'Internet, hors de vue du public.

RÉSULTAT CLÉ #6 :

Au premier rang des menaces en ligne (49 %), les femmes interrogées citent les propos haineux et insultants proférés à leur encontre.

RÉSULTAT CLÉ #7 :

Parmi les faits rapportés par les femmes interrogées, les menaces visant à les discréditer en tant que personnes et en tant que professionnelles représentent une proportion élevée. Elles sont 42 % à faire part d'atteintes à leur réputation personnelle (c'est-à-dire visant à mettre en cause leur déontologie ou leur moralité), et 23 % d'atteintes à leur réputation professionnelle (par ex. de fausses allégations concernant leur comportement à l'intention de leur employeur).

RÉSULTAT CLÉ #8 :

Parmi les personnes interrogées, 9 % disent avoir fait l'objet de chantage financier (par ex. tentatives d'extorsion d'argent ou de biens, menaces de dénonciation de leur comportement en matière de dépenses, piratage de comptes bancaires, fausses déclarations aux institutions financières).

Qui sont les principaux responsables de la violence en ligne contre les femmes selon les participantes à l'enquête ?

Personnes inconnues ou anonymes	57%
Sources ou contacts	15%
Collègues	14%
Responsables gouvernementaux	14%
Politiciens	13%
Responsables/ employés de parti politique	10%
Personnel de médias rivaux	8%

Cette question invitait les participants à cocher toutes les réponses pertinentes.

RÉSULTAT CLÉ #9 :

En tête du classement des responsables de violence en ligne figurent les personnes désignées comme « inconnues » ou « anonymes » (57%). Le droit au respect de la vie privée est essentiel pour protéger les sources confidentielles, et [le chiffrement et l'anonymat](#) sont des outils qui facilitent l'exercice de ces droits et protections. Cependant, la prolifération de comptes de « trolls » anonymes et créés sous pseudonyme complique le travail d'enquête et de condamnation de ceux qui commettent des violences en ligne contre les femmes journalistes, et l'absence de transparence et la réactivité limitée des sociétés de communication Internet aggravent le problème.

RÉSULTAT CLÉ #10 :

Le rôle des acteurs politiques comme principales sources et principaux auteurs (37 %) des violences en ligne à l'égard des femmes journalistes est une tendance inquiétante qui est confirmée par l'enquête.

RÉSULTAT CLÉ #11 :

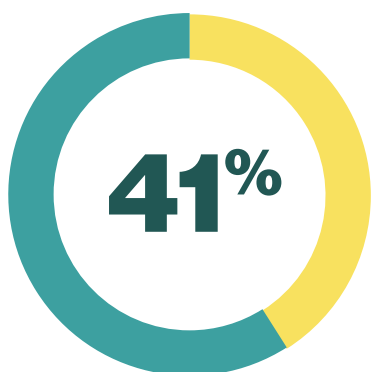
Les femmes journalistes de l'échantillon sont 15 % à nommer leurs sources et contacts comme les principaux auteurs des violences en ligne. Ce chiffre illustre leur vulnérabilité aux [violences en ligne](#). Virtuelles ou physiques, les violences exercées contre les femmes journalistes par des sources ou des contacts sont parfois un moyen de bloquer leurs articles et leurs critiques.

⁵ Le doxxing consiste à publier des informations personnelles sur une personne, telles que l'adresse de son domicile et son numéro de téléphone, dans l'intention de lui nuire. Le spoofing (usurpation) consiste à usurper l'identité d'une personne et à faire une fausse déclaration d'identité.

RÉSULTAT CLÉ #12 :

Les collègues sont considérés par 14 % des femmes interrogées comme les principaux responsables de la violence en ligne dont elles ont fait l'objet, et 8 % d'entre elles évoquent des attaques régulières de la part du personnel de médias rivaux.

Combien de personnes ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir subi des violences en ligne qu'elles attribuent à une campagne de désinformation orchestrée ?



RÉSULTAT CLÉ #13 :

Les femmes journalistes sont souvent la cible de campagnes de désinformation numérique qui [exploitent la misogynie](#) et autres formes de discours haineux pour bloquer les critiques. Parmi les femmes ayant répondu à l'enquête, 41 % disent avoir été la cible d'attaques en ligne liées, selon elles, à des campagnes plus larges de désinformation.

RÉSULTAT CLÉ #14 :

Près de la moitié (47 %) des femmes ayant répondu à l'enquête indiquent que les reportages ou commentaires sur les questions de genre (par ex. féminisme, violence des hommes envers les femmes, droits en matière de procréation, y compris avortement, personnes transgenres) sont l'un des principaux facteurs déclenchants d'attaques en ligne, soulignant ainsi le caractère misogyne des violences en ligne contre les femmes journalistes.

RÉSULTAT CLÉ #15 :

En deuxième position dans la liste des thèmes de reportage susceptibles de déclencher des agressions en ligne contre les femmes journalistes figurent la politique et les élections (44 %), donnant à penser que les attaques politiques contre la presse représentent une sérieuse menace pour la sécurité des journalistes.

RÉSULTAT CLÉ #16 :

Dans le classement des facteurs exposant à un risque élevé d'attaques viennent ensuite les reportages sur les droits humains et les politiques sociales (31 %). Les questions d'immigration figurent dans 17 % des réponses.

RÉSULTAT CLÉ #17 :

Citée par 16 % des femmes interrogées, la désinformation est en passe de rattraper les thèmes de reportage exposant à un risque potentiel d'attaques en ligne. Le journalisme d'investigation suit la même tendance (14 %). Ceci montre l'imbrication du journalisme d'investigation et de la lutte contre la désinformation, ainsi que les efforts destinés à freiner toute tentative de tenir les auteurs d'attaques en ligne pour responsables.

Quel thème de reportage ou d'échange expose à un risque potentiel élevé d'attaques en ligne ?

Genre	47%
Politique et élections	44%
Droits humains et politiques sociales	31%
Immigration et réfugiés/ demandeurs d'asile	17%
Désinformation	16%
Journalisme d'investigation	14%

Cette question invitait les participants à cocher toutes les réponses pertinentes.

4 Impacts des violences en ligne à l'égard des femmes

VUE D'ENSEMBLE

Les violences en ligne exercées contre les femmes journalistes causent un grave préjudice psychologique, en particulier lorsqu'il s'agit d'actes qui se répètent et se prolongent. En effet, l'impact des violences en ligne le plus cité par les femmes journalistes ayant répondu à l'enquête concerne la santé mentale. Nombre d'entre elles disent avoir sollicité une aide médicale ou psychologique ou pris un congé pour surmonter le choc qu'elles ont subi. Mais les violences en ligne ne sont pas cantonnées à l'univers numérique. Elles se déversent hors ligne, ouvrant des blessures tant physiques que psychologiques. L'augmentation des risques pour la sécurité hors ligne vient notamment des attaques ciblées qui sont à l'origine de réactions collectives et de violations de la sécurité numérique. Dans leurs réponses, les personnes interrogées expriment le sentiment d'insécurité physique qu'elles éprouvent à cause des attaques en ligne, les unes renforçant leur sécurité physique, d'autres s'absentant de leur travail par crainte d'une propagation des attaques en ligne à l'espace hors ligne. Le troisième point qui ressort de l'enquête à propos de l'impact des violences en ligne à l'égard des femmes journalistes a trait aux ravages occasionnés sur le plan professionnel. Leurs répercussions ne se ressentent pas seulement sur la carrière de ces femmes, mais aussi sur la diversité dans et par les médias. Un dernier point concerne les femmes qui, étant prises pour cible, sont clairement réduites au silence et obligées de rester hors de vue.

Quels sont les principaux impacts des violences en ligne cités par les participantes à l'enquête ?

Impacts sur la santé mentale

26%

Sentiment d'insécurité physique résultant des violences en ligne

17%

Besoin d'aide médicale ou psychologique pour surmonter le choc émotionnel/psychologique

12%

Absences du travail en raison du choc émotionnel/psychologique

11%

Conséquences sur la réputation professionnelle ou sur l'emploi

10%

Absences du travail en raison du risque potentiel de violences physiques suite à des attaques en ligne

4%

Cette question invitait les participants à cocher toutes les réponses pertinentes

RÉSULTAT CLÉ #18 :

L'impact des violences en ligne contre les femmes journalistes qui revient le plus fréquemment dans les réponses concerne la santé mentale (26 %). Les conséquences psychologiques ont une incidence directe sur leur capacité de travail : 11 % d'entre elles indiquent avoir dû prendre des congés, et 12 % avoir sollicité une aide médicale ou psychologique.

RÉSULTAT CLÉ #19 :

Les femmes ayant répondu à l'enquête sont 17 % à exprimer le sentiment d'insécurité physique qu'elles éprouvent à cause des attaques en ligne, et 4 % à dire s'être absentes de leur travail de crainte que les attaques en ligne les visant ne se transforment en attaques physiques.



des femmes journalistes déclarent avoir été attaquées hors ligne en relation avec la violence en ligne dont elles avaient été victimes⁶

RÉSULTAT CLÉ #20 :

Les femmes journalistes interrogées sur le lien entre les violences en ligne et leur impact hors ligne sont 20 % à rapporter des agressions et attaques subies dans le monde réel qui, selon elles, sont liées à des attaques en ligne. Ce constat est particulièrement inquiétant au vu de la corrélation qui se dessine entre les attaques en ligne et le [meurtre de journalistes en toute impunité](#).

RÉSULTAT CLÉ #21 :

Les violences en ligne ont des conséquences non négligeables sur l'activité professionnelle des femmes journalistes. Outre les absences, une sur 10 (10 %) évoque des conséquences sur sa réputation professionnelle ou son emploi.

RÉSULTAT CLÉ #22 :

Malgré la forte incidence des attaques en ligne citées par les femmes interrogées, elles ne sont qu'une sur quatre (25 %) à avoir signalé ces cas à leur employeur. Seules 3 % d'entre elles ont demandé une autre affectation. Cela semble indiquer que : (a) Les femmes journalistes, qui sont souvent en position de faiblesse et de désavantage sur le plan structurel, sont réticentes à attirer l'attention de leur employeur sur l'impact des violences en ligne ; et (b) les cas extrêmes de violence en ligne sont les seuls dans lesquels les femmes journalistes expriment leurs préoccupations en matière de sécurité sur leur lieu de travail.

RÉSULTAT CLÉ #23 :

Face à la menace de violences hors ligne, 13 % des femmes interrogées ont renforcé leur sécurité physique, illustrant ainsi leur sentiment de vulnérabilité et leur vigilance à l'égard des potentielles retombées d'attaques numériques dans le « monde réel ».

RÉSULTAT CLÉ #24 :

De nombreuses femmes journalistes interrogées disent avoir réduit leur visibilité pour éviter des attaques en ligne. Elles sont 18 % à déclarer s'être tenues temporairement à l'écart des échanges en ligne, et 11 % à avoir définitivement cessé toute interaction avec certaines communautés en ligne. Elles sont 8 % à s'exprimer sous pseudonyme pour préserver leur vie privée et leur sécurité. Ces attitudes, qui relèvent sans doute d'une stratégie de défense, ne sont pas sans conséquence sur l'exercice de leur métier : suite à des attaques, certaines journalistes demandent à ne plus apparaître à l'antenne ou à retirer leur signature (9 %), d'autres utilisent des pseudonymes en ligne (8 %). Mais réduire au silence les femmes journalistes ou diminuer leur visibilité a aussi des répercussions sur l'égalité des genres et la liberté d'expression et, notamment, sur la diversité des médias et la [représentation des femmes dans les médias](#). Voir et entendre des femmes journalistes est essentiel.

RÉSULTAT CLÉ #25 :

Chez un certain nombre de femmes interrogées, les violences en ligne ont eu un impact majeur sur le plan professionnel. Certaines ont quitté leur emploi (4 %), d'autres (2 %) ont définitivement abandonné le journalisme pour des raisons directement liées aux attaques en ligne subies. Ces pourcentages, certes faibles, n'en révèlent pas moins clairement le caractère pernicieux du problème.

⁶ Exprimé en pourcentage des 596 femmes journalistes ayant spécifiquement répondu à cette question.

Comment les participantes à l'enquête disent avoir réagi suite à des violences en ligne ?



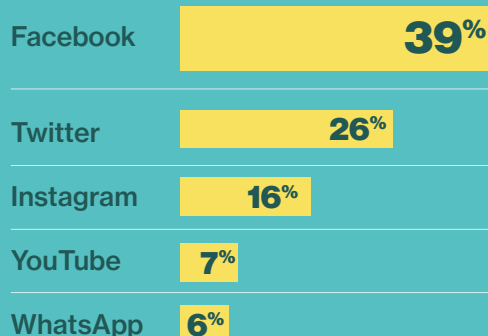
Cette question invitait les participants à cocher toutes les réponses pertinentes.

5 Vecteurs de violences en ligne à l'égard des femmes journalistes

VUE D'ENSEMBLE

On ne saurait sous-estimer le rôle des sociétés de communication Internet qui constituent de puissants vecteurs d'attaques en ligne à l'égard des femmes journalistes, à l'ère du journalisme numérique, des réseaux de désinformation, des communautés toxiques en ligne et des acteurs politiques populistes qui se servent des réseaux sociaux comme arme et de la misogynie comme outil pour les diaboliser. Les cinq premières plates-formes ou applications, en termes d'utilisation, sont : Facebook, Twitter, WhatsApp, YouTube et Instagram. Facebook détient toutefois le record des plaintes officielles liées à des violences en ligne et passe pour la moins sécurisée de ces cinq plates-formes les plus utilisées. La [pression monte](#) pour obliger ces sociétés à répondre rapidement et efficacement aux violences en ligne à l'égard des femmes journalistes dans le double but de protéger la liberté de la presse et de garantir la sécurité des journalistes. Il faut tout d'abord que ces sociétés reconnaissent avoir créé des conditions propices à la « [capture des plates-formes](#) » et qu'elles acceptent la législation et les normes internationales relatives aux droits de l'homme qui exigent de [transposer en ligne](#) les droits et protections accordés aux femmes journalistes hors ligne. Mais il faut surtout rechercher des solutions conjointes efficaces pour s'attaquer au problème des violences en ligne et pouvoir ainsi changer véritablement le quotidien des femmes journalistes dans cet univers numérique dominé par des sociétés riches, puissantes et qui ont les moyens de faire beaucoup plus pour protéger celles-là mêmes qu'elles ont courtisées en tant qu'utilisatrices.

Nombre de femmes interrogées ayant signalé des violences en ligne aux sociétés ci-dessous



Seuls sont présentés ici les cinq sites et applications de réseaux sociaux les plus utilisés. Les participants avaient la possibilité de « cocher toutes les réponses pertinentes » à cette question. Facebook détient Instagram et WhatsApp.

RÉSULTAT CLÉ #26 :

Facebook est la plate-forme ou l'application la plus utilisée par les personnes interrogées (77 %), suivie par Twitter (74 %), WhatsApp (57 %), YouTube (49 %) et Instagram (46 %). Mais cette plate-forme récolte aussi le taux de signalement d'attaques en ligne le plus élevé (39 %), contre 26 % de plaintes pour Twitter. Toutefois, si l'on considère que Facebook et Twitter sont les principaux vecteurs d'attaques en ligne envers les femmes journalistes, le fait qu'un peu plus du tiers des personnes interrogées aient fait un signalement officiel à Facebook, et environ un quart s'agissant de Twitter, illustre sans doute à la fois le sentiment de futilité couramment éprouvé en pareil cas et la réticence générale de ces femmes à faire remonter ce type de faits auprès de tiers. Malgré le [courage militant](#) de nombreuses journalistes de renom qui [résistent](#) aux attaques en ligne, les sociétés de communication Internet n'ont à ce jour aucune solution efficace à proposer.

RÉSULTAT CLÉ #27 :

Facebook passe pour la moins sécurisée des plates-formes ou applications de réseaux sociaux les plus utilisées par les femmes interrogées, 12 % jugeant le réseau « très mal sécurisé ». Elles sont 7 % à qualifier Twitter de « très mal sécurisé », contre 4 % pour WhatsApp, YouTube et Instagram.

6 Réponses apportées aux violences en ligne à l'égard des femmes journalistes

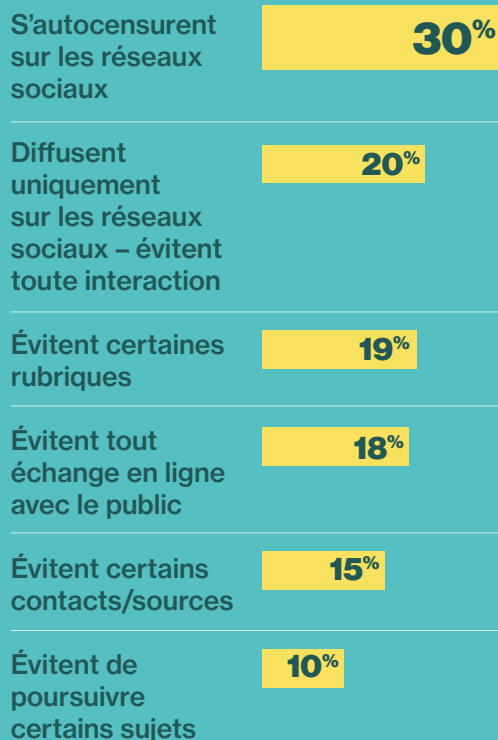
VUE D'ENSEMBLE

Il n'est pas rare que l'on cherche à rejeter la faute des violences en ligne à l'égard des femmes journalistes sur les victimes elles-mêmes et à les rendre responsables du comportement violent et toxique d'autrui, à l'image de ce que subissent encore souvent les femmes dans un contexte d'agressions sexuelles ou de violence familiale. La formule « museler, bloquer, dénoncer, supprimer » que les sociétés de communication Internet appliquent pour traiter le problème de façon structurelle en est une illustration. Il en va de même dans le cadre de l'application de la loi et de la justice ou au sein des organes d'information. Un quart des personnes interrogées déclarent avoir signalé des attaques en ligne à leur employeur, mais, la plupart du temps, sans recevoir en retour de réponse utile : le signalement est resté sans suite ou on leur a conseillé de « [se blinder](#) » et de « s'endurcir ». De même, il est arrivé que l'employeur leur demande ce qu'elles avaient fait pour provoquer cette agression. La stratégie de réponse aux violences en ligne la plus fréquente est [l'autocensure](#), suivie par la mise en retrait de toute interaction sur les réseaux sociaux et l'arrêt des échanges avec le public. Cette attitude d'évitement a également un impact visible sur leur pratique de reportage, notamment la poursuite d'un sujet et le maintien d'une source, et peut aussi s'entendre comme une forme d'autocensure qui bloque les reportages.

RÉSULTAT CLÉ #28 :

L'autocensure face à la violence en ligne est de pratique courante parmi les femmes journalistes. Près d'un tiers des femmes interrogées (30 %) disent s'autocensurer sur les réseaux sociaux par crainte des attaques, tandis que 20 % déclarent éviter toute forme d'interaction en ligne et 18 % s'abstenir d'échanger avec leur public. Ces attitudes, qui s'apparentent à des mesures de défense destinées à préserver leur sécurité, démontrent aussi l'efficacité des tactiques d'attaques en ligne pour bloquer les articles critiques, faire taire les femmes et museler la vérité.

Quel est l'impact des violences en ligne subies par les femmes interrogées sur leur pratique journalistique et l'échange avec leur public ?



Cette question invitait les participants à cocher toutes les réponses pertinentes.

RÉSULTAT CLÉ #29 :

Dans les réponses à l'enquête, l'évitement est l'une des principales stratégies de réponse aux violences en ligne auxquelles les femmes interrogées ont recours. Outre l'arrêt des échanges avec le public évoqué ci dessus, 19 % disent éviter certaines rubriques ; 15 % évitent certains contacts ou sources et 10 % évitent de poursuivre certains sujets à cause des agressions en ligne qu'elles ont subies. On peut également y voir une forme d'autocensure.

RÉSULTAT CLÉ #30 :

Alors qu'une femme journaliste sur quatre (25 %) dit avoir signalé des attaques en ligne à son employeur, l'incapacité persistante de nombreux médias à traiter le problème de façon appropriée ou efficace est flagrante. Vient en tête des réponses (10 %) l'absence de suite donnée à un signalement, suivie de près par le conseil de « se blinder » ou « s'endurcir » (9 %). À l'évidence, le problème des violences sexistes en ligne n'est ni pris au sérieux, ni perçu comme une attaque à la sécurité des journalistes, et aucune réponse n'y est apportée. De même, on peut s'inquiéter du fait que 2 % des femmes interrogées indiquent s'être vu demander par leur employeur ce qu'elles avaient fait pour provoquer cette agression.



des femmes interrogées disent avoir signalé les violences en ligne à leur employeur

10% disent que leur employeur n'a rien fait

9% disent qu'on leur a conseillé de « se blinder » ou de « s'endurcir » car les violences en ligne existent et les journalistes doivent « s'y faire »

Quels systèmes sont mis en place par les employeurs des femmes interrogées pour répondre aux violences en ligne ?

Accès à un réseau de soutien entre pairs sensible au genre	20%
Accès à une assistance juridique	17%
Politiques d'entreprises traitant des violences en ligne	14%
Directives sur la façon de répondre au problème	14%
Accès à un expert en sécurité numérique	14%
Accès à une assistance psychologique susceptible de les aider	11%

Cette question invitait les participants à cocher toutes les réponses pertinentes.

RÉSULTAT CLÉ #31 :

Les réponses des personnes interrogées font ressortir un double obstacle qui empêche de traiter efficacement les violences en ligne subies dans le cadre de leur travail : 1. accès limité des journalistes victimes à des moyens et des dispositifs d'assistance et 2. sensibilisation limitée à l'existence de mesures, politiques et orientations permettant de résoudre le problème. Bien que la gravité des effets sur la santé mentale soit avérée, 11 % seulement des femmes journalistes participant à l'enquête déclarent que leur employeur leur a donné accès à une assistance psychologique susceptible de les aider ; elles ne sont que 14 % à faire part de l'existence, dans leur propre média, de politiques ou d'orientations conçues pour traiter le problème des violences en ligne ; et une proportion tout aussi faible d'entre elles indiquent avoir pu contacter un expert en sécurité numérique pour les aider, alors qu'elles sont à peine deux sur 10 (20 %) à avoir accédé à un réseau de soutien entre pairs sensible au genre.

7 Conclusion et recommandations

La présente enquête montre que les violences en ligne à l'égard des femmes journalistes sont un phénomène mondial. Nécessité s'impose de s'interroger de façon plus approfondie sur le climat d'impunité entourant les attaques en ligne. En effet, l'impunité enhardit les auteurs de ces actes, décourage les victimes, [sape les fondements du journalisme](#), accentue les menaces qui pèsent sur la sécurité des journalistes et met en péril la liberté d'expression. À la lumière de ces résultats, il apparaît [urgent d'agir](#) pour faire face, par des moyens plus efficaces, au problème des violences en ligne à l'égard des femmes journalistes.

Recommandations préliminaires comme suite aux premiers résultats :

- Les États doivent veiller à ce que les lois et droits destinés à protéger les femmes journalistes hors ligne soient appliqués de la même manière en ligne, conformément aux résolutions des Nations Unies aux termes desquelles l'Assemblée générale [demande aux États](#) de prendre en compte les particularités des menaces et des actes de harcèlement en ligne que subissent les femmes journalistes et, pour ce faire, de : « recueillir et analyser les données concrètes, quantitatives et qualitatives, sur les attaques ou les violences en ligne ou hors ligne dont sont victimes les journalistes, ventilées selon différents critères, dont le sexe » et « ...condamner publiquement et systématiquement les attaques, les actes de harcèlement et les violences commis en ligne et hors ligne contre les journalistes et les professionnels des médias ».
- Les acteurs politiques doivent s'abstenir d'organiser des attaques (en ligne comme hors ligne) à l'égard des femmes journalistes.
- Les femmes journalistes ne doivent pas être tenues pour responsables des violences en ligne dont elles font l'objet et ne sont pas censées assumer seules la responsabilité de gérer ou combattre le problème.
- Les femmes journalistes doivent être encouragées et aidées à dénoncer les violences en ligne aux employeurs et aux plates-formes de communication Internet.
- Les sociétés de communication Internet doivent faire en sorte que leurs systèmes de signalement d'attaques et d'actes de harcèlement en ligne facilitent l'aboutissement rapide et efficace des plaintes déposées par des femmes journalistes, conformément aux [cadres internationaux des droits humains](#) spécifiquement conçus pour protéger les journalistes.
- Dans leurs rapports de transparence, les sociétés de communication Internet doivent fournir une description détaillée des types de signalement qu'elles reçoivent, des tendances en la matière et des mesures qu'elles prennent pour y répondre.
- Les organes d'information doivent mettre en place des procédures et des systèmes formels d'identification, de signalement et de suivi des violences en ligne visant leur personnel qui s'inscrivent dans une approche de genre.
- Les employeurs des journalistes doivent être encouragés à fournir au personnel un soutien en matière de sécurité en ligne (intégrant la sécurité psychologique, numérique, physique et des moyens juridiques), de même qu'une éducation et une formation ciblées.
- Des [réponses concertées](#) associant des organisations de la société civile, des réseaux de journalistes et des chercheurs sont nécessaires pour acquérir une connaissance plus précise des attaques, concevoir des réponses collectives en vue de préserver la sécurité des femmes journalistes et apporter le soutien qui convient.

NOTE RELATIVE À LA MÉTHODE DE RECHERCHE

La présente enquête commandée par l'UNESCO a été conduite en cinq langues : anglais, arabe, espagnol, français et portugais. La méthode choisie repose sur l'« échantillonnage dirigé », conjugué à un échantillonnage en boule de neige de façon à générer des réponses dans le domaine international du journalisme. Elle ne permet donc pas la généralisation des résultats, même si l'on peut légitimement extrapoler de nombreuses tendances susceptibles d'être applicables à un champ plus large. Pour éviter les réponses non crédibles ou non authentiques et garantir l'intégrité des données, l'enquête a été déployée par voie numérique via les réseaux à accès limité de l'UNESCO et de l'ICFJ, leurs partenaires de recherche, les organisations de la société civile dont l'action est prioritairement axée sur le développement des médias, la sécurité des journalistes et l'égalité des genres, et les groupes de journalistes professionnels. L'enquête s'est déroulée du 24 septembre au 13 novembre 2020. Un total de 1 210 réponses a été recueilli. Après élimination des réponses non valides, il est resté 901 participants. Une analyse quantitative de leurs données a ensuite été effectuée. Pour les besoins du présent rapport, les données ont été ventilées par sexe, et un sous-ensemble de 714 personnes s'étant identifiées comme femmes a été isolé à des fins d'analyse. Pour des raisons éthiques, l'enquête a comporté un grand nombre de questions facultatives. La sélection possible de plusieurs réponses à une même question a contribué à une grande multiplicité d'expériences. Ceci explique que le nombre de réponses varie d'une question à l'autre et que la somme des résultats ne soit pas nécessairement égale à 100 %. La version anglaise de l'enquête a reçu l'approbation éthique de l'Université de Sheffield. Les traductions en d'autres langues ont été réalisées par l'UNESCO et revues par l'ICFJ.

À PROPOS DES AUTEURS

Dr. Julie Posetti est Directrice mondiale de la recherche au Centre international des journalistes (ICFJ). Journaliste primée, elle est aussi rattachée au Centre for Freedom of the Media (CFOM) de l'Université de Sheffield et au Reuters Institute for the Study of Journalism (RISJ) de l'Université d'Oxford.

Nermine Aboulez est attachée de recherche à l'ICFJ et candidate au doctorat à l'Université de l'Oregon.

Kalina Bontcheva est professeure d'informatique à l'Université de Sheffield et membre du Centre for Freedom of the Media (CFOM) de cette université.

Jackie Harrison est professeure de communication publique, titulaire de la Chaire UNESCO sur la liberté des médias, la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, et Présidente du [CFOM](#) de l'Université de Sheffield.

Silvio Waisbord est Directeur et professeur à la School of Media and Public Affairs de l'Université George Washington.

Graphisme de la couverture : Franziska Barczyk

Publié en 2020 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France © UNESCO. Cette note d'orientation est disponible en libre accès sous la licence AttributionShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO). En utilisant le contenu de la présente publication, les utilisateurs acceptent les conditions d'utilisation de l'Archive en libre accès de l'UNESCO. Les désignations employées dans cette publication ainsi que la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs : elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Ce projet a bénéficié du soutien financier du [Programme multidonateurs pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes de l'UNESCO](#) et de la [Swedish Postcode Lottery Foundation](#).

